

MELENCHON, son programme législatif et l'Union européenne.

MELENCHON ne veut pas sortir de l'UE, mais il estime que certains de ses traités sont contraires à la souveraineté nationale de la France et d'autres pays. Il faut donc, si l'on en croit, désobéir à ces traités.

Les Syndicats e.i.L. Convergence ne veulent pas, eux non plus, une rupture avec l'UE. **L'Union européenne, fondée en 1993, a succédé au marché commun qui était constitutif de la Communauté économique européenne, ou CEE, créée par le traité de Rome de 1957.** Ce traité de Rome, fondamental, était lui-même issu de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, ou CECA, créée en 1951 à la suite du **discours fondateur, prononcé le 9 mai 1950 par le ministre française des Affaires étrangères, Robert SCHUMANN.** A l'époque, à cinq ans de la fin de la seconde guerre mondiale qui fit disparaître 2,5 % de la population mondiale, dont la moitié de civils et sans compter les morts qui suivirent l'arrêt des combats par insuffisance des moyens médicaux et alimentaires, il fallait, dans l'Europe durement touchée, **non seulement reconstruire mais surtout empêcher le renouvellement des désastres de la guerre.** La reconstruction industrielle allait donc initier la future Europe unie, puis la libre circulation des moyens produits devait renforcer cette alliance non militaire (échec de la défense européenne en 1954) des six pays fondateurs*. Aujourd'hui, encore, la force armée de l'UE est constituée des armées des 27 pays membres, chacun étant le maître de ses propres forces. Le temps ayant passé, les membres de l'UE ont augmenté jusqu'à leur nombre actuel, et l'empreinte de la guerre s'est estompée au point que seule la préoccupation de faire marcher la machine économique est devenue la clef de l'Union. Ainsi, **le libéralisme économique ou capitalisme, avec ses lois (de la jungle) inflexibles est la règle du fonctionnement de l'UE.** Elle impose donc l'austérité pour le plus grand nombre et la prise de dividendes faramineux pour les nantis.

MELENCHON ne parle pas nommément du *Traité de Lisbonne*, intégré à la *Constitution de la République* en 2007 par la grâce du vote du Parlement réuni en congrès à Versailles, cela en opposition au vote démocratique de 2005 qui avait, par *referendum*, dit NON au projet constitutionnel de l'Union européenne dont le dit traité est la copie conforme. Mais peut-être vise-t-il ce texte en parlant des **traités portant atteinte à la souveraineté de la France ...**

En tout cas, les Syndicats e.i.L. Convergence rappellent leur mandat de voir retirer le *Traité de Lisbonne* de la *Constitution* et d'exiger la punition effective des parlementaires de 2007 qui ont contrevenu à la souveraineté de la Nation en transformant le NON du suffrage universel en OUI extorqué par l'attachement à une carrière politique.

Capitalismus delendus est.

* *La France, l'Allemagne (fédérale), l'Italie et les trois pays, unis par une alliance déjà commerciale, du BENELUX, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg (dont les deux derniers sont aujourd'hui des paradis fiscaux nichés au sein de l'UE ...)*